



Office of the Fire Marshal • Bureau du prévôt des incendies

65, rue Brunswick Street, Fredericton, NB E3B 1G5, (506) 453-2004 (tel. / tél.), (506) 457-4899 (fax / télécopieur)

BULLETIN N° 2004-07

To: All Fire Chiefs

Destinataires : Chefs de pompiers

From: John C. McLaughlin

Expéditeur : John C. McLaughlin

Date: October 31, 2004

Date : le 31 octobre 2004

RE: CHIMNEY FIRES & MAINTENANCE

OBJET : ENTRETIEN POUR LA PRÉVENTION DES FEUX DE CHEMINÉE

Our 2003 fire reporting data indicates that chimneys were one of the leading areas where fires originated in our province.

Selon les données des rapports d'incendie de 2003, les feux de cheminée sont l'une des principales causes d'incendie dans la province.

The Office of the Fire Marshal urges you, as community leaders, to enhance promotion of chimney maintenance.

Le Bureau du prévôt des incendies vous encourage fortement, en tant que leaders communautaires, à promouvoir l'entretien adéquat des cheminées.

The following are some maintenance tips for safe heating of households during the winter months:

Voici des conseils d'entretien pour chauffer son domicile en toute sécurité à l'approche de l'hiver :

- Have your heating appliance checked by a professional annually;
- Clean all connecting flue pipes. Make sure there is no rust or discoloration, and that all joints fit tightly and are secured by at least 3 metal screws at every joint;
- Make sure your chimney is clean and the liner is in good repair. Rust, separated seams, and interior collapse signs that your chimney must be replaced;
- Check all ductwork, heating vents and registers. Dust and other combustibles can collect on your heating elements over the summer;
- Stoves, fireplaces and inserts should be professionally installed/inspected by a technician certified under the Wood Energy Technical Training (WETT) program. A list of WETT members in your area can be found at www.wettinc.ca.

- Faites vérifier annuellement vos appareils de chauffage par un professionnel;
- Nettoyez tous les conduits de raccordement, en vous assurant qu'il n'y a pas de rouille ou de décoloration et que chaque joint est ajusté et fixé avec au moins trois vis;
- Assurez-vous que votre cheminée est propre et que la chemise est en bon état. La rouille, les coutures ouvertes et l'effondrement intérieur sont des signes que votre cheminée doit être remplacée;
- Vérifiez tous les conduits, événements et registres. Des combustibles et de la poussière peuvent s'accumuler sur les éléments chauffants pendant l'été;
- Les poêles à bois, appareils encastrables et chemises doivent être installés et inspectés professionnellement par un technicien agréé du Programme de formation technique en énergie du bois (WETT). Pour trouver un membre du WETT dans votre région, consultez le site www.wettinc.ca.



Office of the Fire Marshal • Bureau du prévôt des incendies

65, rue Brunswick Street, Fredericton, NB E3B 1G5, (506) 453-2004 (tel. / tél.), (506) 457-4899 (fax / télécopieur)

The above mentioned tips will ensure your chimney is fire safe and will not emit poisonous carbon monoxide into your home.

En suivant ces conseils, vous éviterez les dangers d'incendie et d'émissions toxiques de monoxyde de carbone dans votre demeure.

Listed below are some recommendations to help wood fires burn clean:

Voici maintenant des recommandations pour assurer une combustion propre lorsque vous chauffez au bois :

Always burn:

- Clean, dry wood
- Properly seasoned, split wood
- A mix of hard and soft wood, where possible, depending on what is available in your region

Toujours utiliser :

- Du bois propre et sec
- Du bois bien fendu et bien sec
- Un mélange de bois dur et mou, selon la disponibilité dans votre région

Never burn:

- Wet or green wood
- Household garbage like plastic or cardboard
- Painted or stained wood
- Pressure treated wood
- Particle board or plywood
- Ocean driftwood
- Glossy magazine
- Any materials prohibited by local by-laws

Ne jamais utiliser :

- Du bois humide ou vert
- Des ordures ménagères comme le plastique ou le carton
- Du bois peint ou teint
- Du bois traité sous pression
- De l'aggloméré ou du contreplaqué
- Du bois de grève
- Des magazines en papier glacé
- Tout matériel interdit par des règlements municipaux

Included is a copy of the « Chimney Maintenance » brochure that is available through this office by contacting Dave Gallant, Provincial Fire Prevention Officer at 453-7187 or via our web site at http://www.gnb.ca/0276/fire/pdf/broch/chim_e.pdf.

Vous trouverez ci-joint un dépliant sur l'entretien des cheminées, aussi disponible auprès de Dave Gallant, agent provincial de la prévention des incendies, au 453-7187, ou sur notre site Web à l'adresse http://www.gnb.ca/0276/fire/pdf/broch/chim_f.pdf.

Once again, thank you for your ongoing support and dedication to help build a fire safe New Brunswick.

Nous vous remercions encore une fois pour votre appui soutenu et votre dévouement envers la prévention des incendies au Nouveau-Brunswick.

John C. McLaughlin
Fire Marshal / Prévôt des incendies